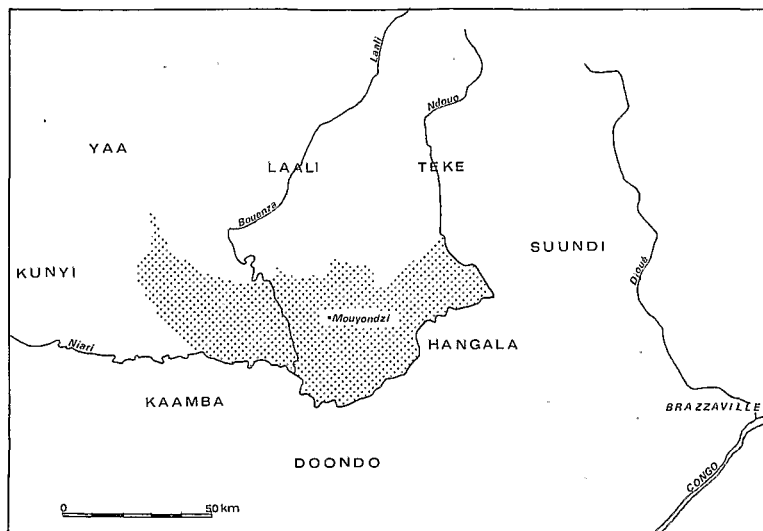


CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS CHEZ LES BEEMBÉ * 1870-1911

I. Limites et perspectives

Dans la région de la Bouenza, le district de Mouyondzi ¹ occupe les collines au nord du Niari. Sa population actuelle forte de 50 000 habitants relève des deux ensembles ethniques téké et kongo. Au nord se trouvent les Laali ², appelés aussi Téké-Laali, au nombre de 4 000, et les Téké proprement dits, se dénom-

CARTE 1. — Situation de l'étude *



* Le figuré indique l'habitat de l'ensemble beembé.

* District de Mouyondzi. République populaire du Congo.

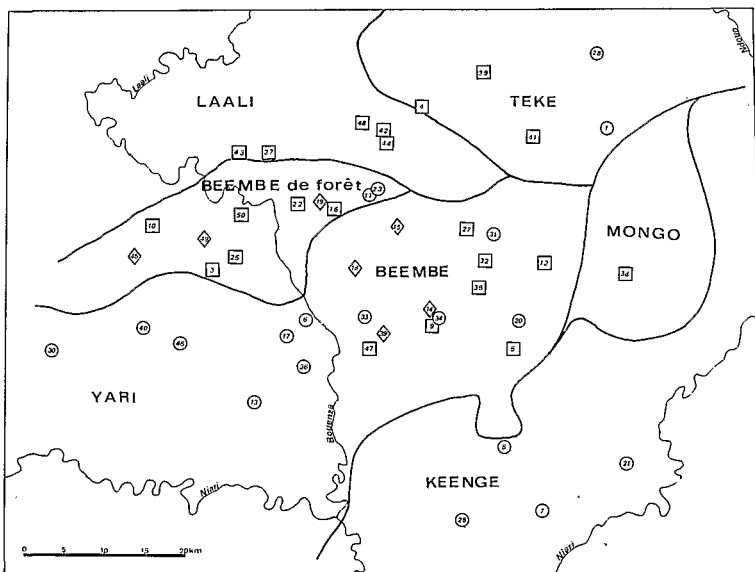
MODÈLES ÉCONOMIQUES

mant eux-mêmes Tié, qui approchent les 8 000. Le centre et le sud du district sont occupés par l'ensemble beembé qui, avec 32 000 habitants, se déploie de part et d'autre de la Bouenza (carte 1). Les distinctions que l'on opère généralement dans ce groupe tiennent à la diversité des périodes de peuplement, aux variations géographiques et écologiques, et aussi à l'inégale influence des groupes téké.

Au nord-ouest, de part et d'autre de la Bouenza, se trouvent les Beembé de forêt. Les savanes du centre sont occupées par les Beembé au sens strict accordé généralement à ce terme. Ces Beembé des plateaux sont les plus nombreux. L'est est occupé par les Mongo, intermédiaires entre les Beembé et les Keengé. Ces derniers habitent, au sud, les collines entre la rive gauche de la Bouenza et le Niari. Enfin les Yari se répartissent dans les savanes à l'ouest de la Bouenza (carte 2).

Le présent travail fait partie d'une recherche d'anthropologie dans l'actuel district de Mouyondzi. Avec d'autres travaux de nature historique, en particulier sur la mise en place du peuplement, il constitue le préliminaire nécessaire à la connaissance de la situation actuelle. Loin d'être une garniture introductive consacrée par l'usage universitaire, il est induit par la nécessité théorique d'exclure le recours, dans l'analyse de la situation présente, à la catégorie anhistorique du « traditionnel ». Il doit permettre de saisir, avant la pénétration coloniale, les formations sociales en présence dans le mouvement qui est le leur pour distinguer et articuler dans l'analyse de la situation actuelle ce qui tient à leur propre histoire et ce qui leur a été imposé par le colonisateur.

CARTE 2. — *Le réseau de marchés entre 1900-1911 **



* cercle : marché régional ; carré : marché inter-ethnique ; losange : marché local.
Les numéros renvoient à la liste des marchés donnée en annexe.

De cette perspective particulière, cette étude historique, étroitement asservie à la compréhension du présent, tire ses limites chronologiques et géographiques. Sans cela, il pourrait sembler arbitraire de limiter l'étude des marchés à une zone aujourd'hui circonscrite administrativement, alors que les marchés étaient au XIX^e siècle répandus dans le Pool et jusque sur le haut fleuve, le long de la vallée du Niari et sur le plateau des Cataractes.

Les premiers marchés apparaissent dans la région qui nous intéresse peu avant 1870. Ce sont d'abord des marchés inter-ethniques et régionaux³ situés pour la plupart à la périphérie. Il faut attendre la décennie 1890-1900 pour qu'apparaissent chez les Beembé *stricto sensu* et chez les Beembé de forêt des marchés locaux. La décennie 1900-1910 est la période où le développement des marchés est le plus actif. Les rares marchés qui disparaissent sont immédiatement remplacés par d'autres, situés à peu de distance. Dans les contrées qui connaissent déjà des marchés, d'autres sont créés, afin d'avoir un marché supplémentaire dans la semaine, ou pour diminuer la distance que les villageois ont à parcourir pour aller échanger leurs produits. D'autres enfin sont créés par simple contagion, à l'imitation de ce qui se fait ailleurs. Cela aboutit à l'existence d'un réseau de marchés de différentes natures, marchés locaux, marchés inter-ethniques et marchés régionaux qui se complètent. Entre 1900 et 1911, 45 marchés sont en activité, 19 marchés régionaux, 22 inter-ethniques et 7 locaux (carte 2). Il faut remarquer que c'est seulement chez les Beembé et les Beembé de forêt que l'on peut parler de réseau, puisque c'est là seulement que coexistent les trois types de marchés. A l'ouest de la Bouenza, chez les Yari, et au sud-est, chez les Keengé, ce ne sont que des marchés régionaux qui assurent les relations avec la vallée du Niari. Au nord, exception faite des deux marchés régionaux de l'est du pays téké, ce ne sont que des marchés inter-ethniques où Laali et Téké échangent avec les Beembé de forêt et du plateau.

L'occupation française en 1911 met un terme à ce développement et amorce le déclin des marchés. La violence de la campagne militaire de la saison sèche fait d'abord disparaître huit marchés d'un coup. La création du poste de Mouyondzi sur le plateau beembé entraîne, du fait des exactions des miliciens et des divers recrutements forcés, la disparition de beaucoup d'autres. Les créations qui ont lieu durant l'occupation coloniale, loin du poste de Mouyondzi, chez les Laali et chez les Téké où le contrôle militaire et administratif de la puissance coloniale mettra longtemps à être effectif, sont loin de compenser les disparitions. Après 1930, la création de routes, le regroupement des villages le long de ces routes, le contrôle de la circulation des personnes, ainsi que les suppressions administratives visant à l'alimentation de la cité de Mouyondzi portent un dernier coup à ce qui reste du réseau florissant de la fin du siècle.

La conquête coloniale marque donc une coupure après laquelle la dynamique des marchés n'appartient plus en propre aux populations locales. Leur évolution après 1911 est avant tout un déclin aux modalités diverses mais toujours induit plus ou moins directement par le colonisateur. Ce n'est qu'une des répercussions de l'intrusion coloniale et elle sera à ce titre étudiée ailleurs. L'accent sera mis ici sur la création et le développement des marchés en tant que révélateur des transformations politiques et économiques des sociétés pré-coloniales dans le dernier quart du XIX^e siècle.

MODÈLES ÉCONOMIQUES

TABLEAU I
Les marchés de 1870 à 1911 selon les ethnies

	<i>Beembé</i>	<i>Beembé de forêt</i>	<i>Yari</i>	<i>Mongo</i>	<i>Keengé</i>	<i>Laali</i>	<i>Téké</i>
1870-1880	1	2	1	—	1	1	1
1880-1890	2	2	1	—	1	—	—
1890-1900	5	6	1	—	2	—	—
1900-1911	8	2	5	1	—	4	3
TOTAUX	16	12	8	1	4	5	4

Sur 50 marchés que nous avons recensés avant 1911, 41 ont été créés par les différents groupes beembé, 4 par les Téké et 5 par les Laali. Si les groupes beembé apparaissent donc comme les principaux créateurs de marchés, il n'en demeure pas moins que la création de marchés n'est pas leur apanage exclusif et que les deux autres groupes de population, les Téké et les Laali ont, eux aussi, à la veille des temps coloniaux, créé des marchés. La généralité de l'existence de marchés parmi les populations dans cette partie du Congo au nord du Niari, ainsi que les différences constatées d'une population à l'autre, posent un certain nombre de problèmes qui seront au centre de ce travail. D'abord il peut sembler y avoir quelque outrecuidance à parler de la naissance d'un réseau de marchés chez les Beembé. Les Beembé, dans les classifications ethnographiques en usage, sont placés dans le groupe des Kongo venus de la rive sud du fleuve Congo. Par ailleurs, le marché est depuis des temps anciens, depuis le xvi^e siècle au moins, une institution propre aux Kongo ⁴. Dans ces conditions, parler de la naissance des marchés chez les Beembé à partir de la décennie 1870-1880 ⁵, c'est évidemment impliquer leur absence avant cette période. C'est pourtant ce qui ressort de l'enquête systématique par questionnaire dont la technique, adaptée à ce terrain particulier, est présentée dans une annexe en fin d'article. Les estimations des dates de création des marchés obtenues par le biais de généalogies sont toutes extrêmement concordantes. Les fondateurs des plus anciens marchés sont situés au maximum à trois générations seulement de nos informateurs, pour la plupart des vieillards. Par ailleurs, des informations évoquant les circonstances de création de deux marchés parmi les plus anciens montrent que le marché, pour la région qui nous intéresse, est une institution nouvelle, empruntée aux populations installées au sud du Niari ou au Stanley-Pool. C'est ainsi que Bukontso bwa Ngaamba fut créé vers 1884, afin d'éviter aux populations des collines au nord du Niari d'avoir à se rendre dans les lointains marchés du Pool pour s'y procurer des marchandises de traite. Dix ans plus tard environ, Nganzobo Himbwala, au retour d'un voyage au sud du Niari, créa le marché de Yulu Nkoyi, à l'imitation de ceux qu'il avait vu se tenir en pays kongo. D'une façon plus générale, les circonstances de création de marché telles qu'elles apparaissent dans les réponses au questionnaire, se divisent *grosso modo* en deux ensembles. Le premier, faisant référence aux famines, à l'abondance ou aux manques de un ou plusieurs produits, au complémentarités des différents ensembles écologiques et ethniques, se retrouve tout au long de l'histoire des marchés. Le deuxième ensemble qui se rapporte au réseau de marchés déjà existant, remplacement d'un

marché disparu, création d'un marché supplémentaire, d'un marché plus proche, création par contagion, apparaît seulement entre 1880 et 1890, où il ne se manifeste qu'une seule fois ; entre 1890 et 1900, il est indiqué 6 fois sur 13 créations, et 8 fois sur 28 entre 1900 et 1910. L'apparition tardive de ce thème qui suppose déjà l'existence de marchés s'accorde bien avec la naissance des marchés peu avant 1870.

GRAPHIQUE 1. — *L'évolution des marchés **



* Sur ce graphique sont représentés les nombres de marchés ayant existé au cours de chaque décennie et pour chacune des trois catégories.

1 : marché régional ; 2 : marché inter-ethnique ; 3 : marché local.

Pour les populations du groupe téké, c'est-à-dire pour les Téké-Laali et les Téké proprement dits, la création de marchés se présente différemment. Les Téké, d'après les connaissances assez précises que nous en avons (P. Bonnafé, M.C. Dupré, B. Guillot, J. Vansina), d'une façon générale, ne connaissent pas de marchés ⁶. Après avoir signalé à juste raison que « le marché indigène est une institution essentiellement bakongo » (1956, 94), le chef de la circonscription du Djoué déclare en 1916 : « un fait caractéristique mérite d'être signalé de façon spéciale : c'est l'absence absolue de marchés sur l'immense plateau batéké (*id.*, 95). Cette opinion est confirmée par J. Vansina qui décrit sur les plateaux téké entre 1880 et 1892 un commerce fait essentiellement de colportage résultant d'alliances aux modalités diverses entre partenaires commerciaux. Les marchés de Ntamo, Kinshasa, Mpila et Mfwa à la fin du siècle (J. Vansina, 1973, 255), s'ils se tiennent effectivement sur le territoire du royaume tio, apparaissent essentiellement induits dans le Stanley-Pool par le commerce entre Manyanga et

MODÈLES ÉCONOMIQUES

le haut fleuve et sont autant de moyens pour le pouvoir téké de contrôler le transit de produits et d'hommes auquel ce commerce donne lieu. Dans ces conditions, la création de 9 marchés chez les populations téké, dans la région qui nous intéresse, pour faible que soit ce nombre, pose le problème des conditions dans lesquelles une telle création a pu se faire chez des populations qui, dans leur ensemble, utilisaient d'autres modes dans leurs échanges entre elles et avec leurs voisins.

Au terme de ces considérations, il est désormais possible de poser le problème autour duquel sera centrée cette étude et de l'énoncer par quelques questions : quelles conditions historiques particulières ont présidé à la naissance des marchés ? quelles fonctions assurent ces marchés au-delà et à travers l'échange qui constitue leur immédiateté ? dans quelles conditions un réseau de marchés débordant les ensembles ethniques a-t-il pu se constituer et s'étendre jusqu'à la pénétration coloniale qui amorça son déclin ?

II. La naissance des marchés : un changement

Lorsqu'on les interroge sur les conditions qui amenèrent la création des marchés, beaucoup de nos informateurs n'évoquent pas de circonstances précises et se réfèrent à leur fonction la plus évidente : échanger. Le plus souvent, l'expression est succincte : « tel marché fut créé pour échanger ! ». Si l'on va au-delà de l'apparente banalité de cette réponse qui, de 1870 à 1911, représente plus du quart des causes évoquées, il faut se demander pourquoi la mémoire collective, le plus souvent indifférente aux circonstances de création, répète inlassablement : échanger ! Cette insistance apparaît comme la façon particulière dont elle a traduit, attentive à enregistrer au-delà des événements les inflexions de l'histoire, le changement important qui, avec la création des marchés, s'est manifesté par une nouvelle façon d'échanger.

Le changement se réfère à la situation qui prévalait à l'époque dans cette région du Congo. Les premières décennies du XIX^e siècle avaient vu s'installer dans les savanes du nord du Niari⁷, des groupes d'origine kongo venus du sud en avant-garde d'un peuplement encore actif à la veille de la colonisation. Pendant tout le reste du siècle, différentes vagues migratoires vinrent occuper l'espace compris entre le Niari au sud et les Téké et les Laali du nord sur lesquels elles vinrent buter. L'élément prédominant de cette colonisation fut sans conteste d'origine kongo, bien qu'il ne faille pas sous-estimer l'apport des Téké sur le plateau même de Mouyondzi et celui des Laali dans la forêt du nord-ouest.

Cette occupation de territoires ne se limita pas à de simples mouvements géographiques de populations. Les migrants, disparates quant à leurs origines et aux dates de leurs arrivées, furent le support d'un long processus de constitution d'une entité sociale que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Beembé.

C'est par rapport à ce phénomène historique et à ses conséquences écologiques et géopolitiques que l'on se référera pour saisir les conditions dans lesquelles les marchés apparurent.

L'adoption de cette perspective amènera évidemment à privilégier l'ensemble des groupes beembé. Il ne s'agira pas, ce faisant, d'appréhender les choses par le petit bout de cette lorgnette encore très chère aux ethnologues et qui porte le

nom d'ethnocentrisme. Les marchés eux-mêmes justifient cette option. Les Beembé occupent le centre géographique d'un dispositif où ils sont largement majoritaires. Quarante-et-un marchés sur cinquante créés avant 1911 l'ont été par les différents groupes beembé ; de plus, les Beembé, au sens strict, sont présents sur tous les marchés qui mettent cette région en contact avec la vallée du Niari et avec les régions voisines de l'est et de l'ouest.

L'analyse s'efforcera de suivre le mouvement centripète de mise en place des marchés, non pas de façon littéralement chronologique, mais en allant des déterminations quantitatives aux qualitatives, des plus externes à celles qui sont inscrites dans la dynamique des processus sociaux.

III. Famines et abondance

De 1870 à 1911, famines et disettes furent à l'origine de onze des cinquante marchés créés durant cette période. La première constatation que l'on peut faire est leur inégale répartition selon les différentes unités ethniques (voir tableau ci-dessous).

Si la famine a produit presque tous les marchés laali, elle n'a, par contre, donné naissance à aucun des 16 marchés que le tableau beembé connut durant cette période. Tout autour du plateau beembé, que ce soit chez les différents groupes géographiques de l'ensemble beembé, Beembé de forêt, Yari, Keengé ou chez les Téké, la famine, responsable du quart des créations, semble avoir sévi avec une égale intensité.

<i>ethnies</i>	<i>marchés de famine</i>	<i>total marchés créés</i>
Beembé	0	16
Beembé de forêt	3	12
Yari	2	8
Mongo	0	1
Keengé	1	4
Téké	1	4
Laali	4	5

Il est possible, grâce aux quelques cas où elles sont explicitées, de se faire une idée sur la nature de ces famines. Pour les Téké, un seul cas, celui de Bukontso bwa Midimbu, le premier marché dont on ait la trace, est décrit. La situation alimentaire qui prévalait avant sa création était caractérisée par une pénurie de manioc et une abondance de poissons. Dans la décennie 1900-1910, la famine chez les Laali est décrite trois fois. Nkoyi Misongo fut créé afin de se procurer d'autres produits alimentaires que la viande dont il y avait profusion ; Nkoyi Mbahu Mangono répondait, entre autres manques, à une pénurie de noix de palme et Mpika Ntsiéki Musanda à une absence de manioc. Nzandu dya Kingomo fut créé vers 1886 par les Yari afin de fournir à leurs voisins laali les bananes dont ils manquaient du fait de la dévastation de leurs plantations par les éléphants.

L'abondance d'un produit a pu aussi provoquer la création de marchés.

MODÈLES ÉCONOMIQUES

Cette abondance n'est générale que pour le marché beembé de Bukontso bwa Ngiri. Dans huit autres cas, l'abondance ne concerne qu'un seul produit et se présente comme une pléthore de produits de chasse ou de pêche dont la face cachée est une pénurie de produits agricoles, tout particulièrement de manioc.

Trois marchés furent fondés sur un échange de produits de chasse ou de pêche contre des produits agricoles, du manioc en particulier. A Mbahu bankoto cet échange se produisait entre cultivatrices et chasseurs de villages voisins. Ces marchés de famine et de pénurie permettent de dresser un tableau des disparités alimentaires et, à travers elles, des productions propres aux différents ensembles ethniques et écologiques.

Tout d'abord, le pays beembé et particulièrement le plateau de Mouyondzi apparaît au centre du tableau. L'abondance qui y règne en fait le pourvoyeur en produits agricoles des régions forestières qui le bordent au nord. En forêt, chez les Laali et à un degré moindre chez les Beembé de forêt, les famines paraissent endémiques. Il convient bien de parler de famine, puisque dans la plupart des cas, c'est le manioc ou les bananes, nourriture de base, qui font défaut. Sur onze marchés de famine, les Beembé au sens strict sont présents huit fois ; deux fois ce sont les Yari qui viennent approvisionner les Laali. Pour l'autre marché la fréquentation n'est pas connue.

Ce tableau, où la prospérité de l'agriculture beembé contraste avec la famine omniprésente chez les Laali, est corroboré par les notations consignées par de Brazza au cours du voyage qui, dans les premiers mois de l'année 1882, l'amena à traverser successivement le territoire des Laali et celui des Beembé⁸. Depuis le départ du plateau kukuya, de Brazza et Michaud, son compagnon, ont eu le plus grand mal à se procurer du manioc, et l'entrée en pays laali les laissa également sur leur faim. La faim dont ils souffrent ne doit rien à une quelconque mauvaise volonté des villageois à les approvisionner, elle est la conséquence d'une très faible production agricole, de villages à l'abandon, de l'absence de champs de manioc ou de champs dérisoires. Un commerçant, probablement beembé, chargé de manioc fumé leur déclare « que la famine est partout ici » (Brazza, 1966, 214). Dès l'arrivée en pays beembé, tout change, la caravane est rassasiée et de Brazza ne tarit pas d'éloges sur l'abondance qui règne. « Les habitants, dit-il, ont évidemment changé, car on voit des vastes plantations de pistaches et d'immenses de manioc. Passé à côté d'un groupe de villages considérables... Il souffle un air d'abondance » (*ibid.*, 216). Plus loin, il traverse « d'immenses plantations de pistaches [il s'agit d'arachides] et de manioc », sur lesquelles il marche une heure (*ibid.*, 219).

Il est certain que le contraste entre l'indubitable prospérité beembé et les paradoxales famines de forêt correspond au partage de la région qui nous intéresse en deux domaines écologiques différents. Mais l'opposition forêt-savane ne suffit pas à elle seule à rendre compte de toutes les famines qui ne sont pas exclusivement localisées à la forêt. La famine sévit aussi, mais moins durement, dans toutes les savanes qui encadrent le plateau beembé, chez les Téké du nord-est, dans les savanes de la rive droite de la Bouenza chez les Yari, et enfin au sud-est, au contact avec les Keengé.

La rareté ou l'absence totale de manioc qui engendra la plupart des famines dans les régions périphériques du plateau beembé — et spécialement en forêt — peut recevoir plusieurs interprétations non exclusives les unes des autres.

Les traditions orales des Laali et aussi des Téké font état d'incessants

mouvements d'est en ouest, les différents groupes en migration se bousculant les uns les autres. Il est possible que le rythme de la migration n'ait pas permis, dans certains cas, des stations assez longues pour que puisse être réalisé le cycle culturel du manioc. La méconnaissance du manioc, due à son incomplète diffusion, a pu jouer très localement. Ainsi de Brazza, en 1882, introduisit-il la culture du manioc dans un village téké à deux jours de marche au nord des Laali ; ainsi le marché de Mpi Ha Tsio fut-il créé dans le nord du pays téké en 1913, afin que l'on puisse se procurer du manioc qui, disent les informateurs, n'était pas encore répandu dans tous les villages. Mais l'incomplète diffusion de la culture du manioc ne peut servir d'explication générale ; elle ne peut rendre compte en particulier des famines dans les savanes circumpériphériques au plateau beembé où la culture du manioc est manifestement bien installée. L'abondance de la grande faune peut plus sûrement, à notre avis, rendre compte des famines comme d'un phénomène périphérique au plateau de Mouyondzi. Les circonstances de création des marchés de famine font très fréquemment mention de buffles et d'éléphants rendant impossible la culture des tubercules. De Brazza lui-même, en pays laali, fait remarquer que « la contrée est sillonnée de routes d'éléphants » (*ibid.*, 214).

L'abondance de la grande faune peut être imputée en partie aux migrations des peuples chasseurs qui, partis de la forêt gabonaise, refoulèrent devant eux les troupeaux d'éléphants. Ce phénomène est rapporté par la tradition des groupes kôta et apparentés qui décrit la migration se faisant vers le sud en empruntant les chemins d'éléphants. Mais la prolifération des buffles et des éléphants prédateurs peut être interprétée comme une des répercussions directes de la mise en place des populations beembé. Une population dense et bien armée, exploitant au maximum les sols se prêtant à l'agriculture, eut pour effet de refouler la grande faune sur les marges forestières et plus accessoirement dans les savanes à l'ouest de la Bouenza et des confins sud-est de l'habitat beembé. On comprend que les populations laali, peu denses, et mal équipées en armes à feu, n'eurent pas la capacité de lutter efficacement contre les incursions fréquentes des grands animaux et ne purent maintenir leur production agricole à un niveau suffisant à leur subsistance. Dans ces conditions, c'est le manioc, mettant longtemps à arriver à maturité et par ailleurs non stockable, qui a le plus souffert des prédateurs.

Ainsi les marchés apparaissent pour une large part comme une réponse aux besoins alimentaires nés des perturbations écologiques consécutives au peuplement des savanes. De 1870 à 1911, sur 50 marchés, 20 ont été créés pour des raisons alimentaires : famines, pénuries diverses, existence d'un surplus alimentaire, complémentarité de productions entre la forêt et la savane. Cette explication, si elle révèle les besoins importants auxquels répondait la création de marchés, n'explique pas pourquoi ces besoins ont été satisfaits de cette façon et à ce moment-là. La poursuite de l'examen des marchés périphériques permettra de progresser vers une réponse à cette question.

IV. Marchés et traite

Plusieurs constatations s'imposent : les marchés nés de la famine à la périphérie du plateau beembé ne sont pas exclusivement consacrés aux échanges

MODÈLES ÉCONOMIQUES

de biens locaux. En plus des biens alimentaires, des produits de l'artisanat, on rencontre sur beaucoup d'entre eux du sel marin, de la poudre et des tissus européens, tous produits acheminés sur de longues distances à partir de la côte. Par ailleurs, quatre marchés de famine sur onze sont fréquentés par des populations extérieures à la région. Les Suundi viennent à Bukontso bwa Midimbu ; le très grand marché de Nzandu dya Mukila chez les Keengé est le lieu de rencontre des Hangala, des Doondo, des gens de Manyanga, et aussi des Yaa de Sibiti. De même, Bukontso bwa Ngimbi Kombo et Nkoyi Sandzi sur la rive droite de la Bouenza sont visités par les Kaamba et les Doondo.

C'est dire assez que les marchés alimentaires ne se réduisent pas aux échanges de produits locaux entre voisins. Cette insertion commerciale de la région au sein d'un ensemble plus vaste apparaît clairement dans la nature des marchés qui se créent entre 1870 et 1890. Sept marchés sur treize créés durant ces vingt ans sont situés à la périphérie du plateau beembé et mettent les populations du Niari-Bouenza en contact avec celles de la vallée du Niari et des régions de l'est et de l'ouest (carte 3). Ce sont aussi des marchés où les produits alimentaires voisinent avec les marchandises européennes.

Cela amène à déborder le cadre des échanges entre anciens et nouveaux occupants du Niari-Bouenza et à introduire une nouvelle dimension en envisageant les rapports entre les marchés de la région et le grand commerce de l'époque, la traite. La traite était le commerce pré-colonial qui donnait lieu à une circulation de marchandises européennes de la côte vers l'intérieur, et de produits locaux en sens inverse ; ce commerce était assuré par une suite d'ethnies qui se relayaient entre les producteurs et les commerçants européens établis sur les côtes.

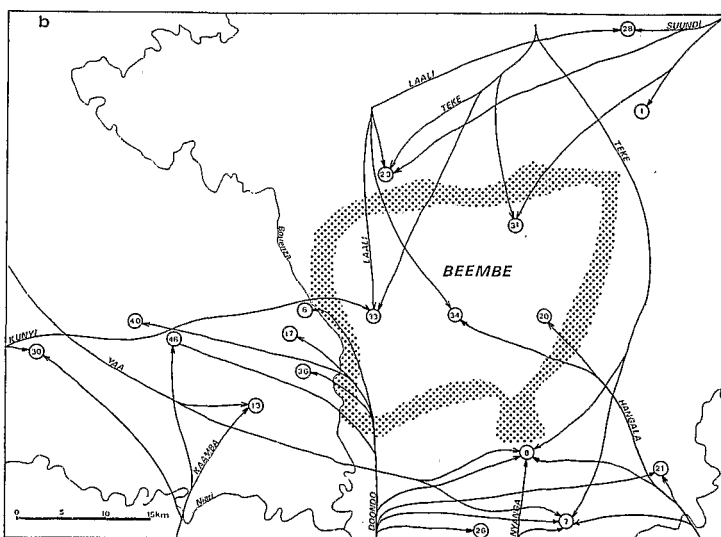
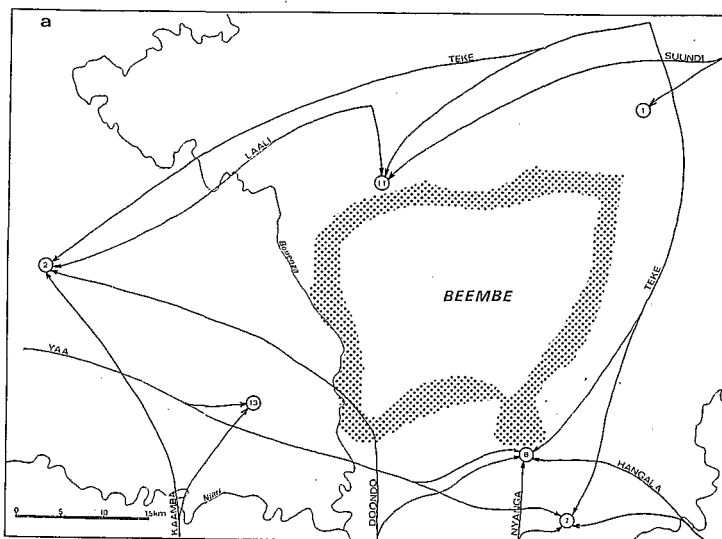
La vallée du Niari fut dans le dernier quart du XIX^e siècle un grand axe commercial. Y affluent les courants qui, venant du nord et du sud, lui apportent l'ivoire, le caoutchouc et les esclaves.

Le peuplement des savanes au nord du Niari eut pour effet de priver les Laali et les Téké de relations directes avec la vallée du Niari. Sur la carte, le territoire occupé par les différents groupes beembé apparaît comme un barrage en éventail qui, d'ouest en est, s'oppose à l'accès direct de la vallée (carte 1). La résistance de ce barrage varia dans le temps et selon les lieux. Le début de la migration ne dut probablement pas gêner beaucoup Téké et Laali, et des échanges commerciaux s'établirent avec les nouveaux arrivants. Vers le milieu du siècle, à la suite des arrivées successives, une population nombreuse rendit probablement difficile la traversée du territoire beembé. Mais la difficulté essentielle à établir des relations avec et à travers les Beembé tenait à l'état de guerre incessant qui régnait en pays beembé. Des récits de caravanes laali et téké retenues prisonnières, l'ivoire et le caoutchouc récupérés, les hommes pris comme esclaves, sont monnaie courante dans les histoires des clans beembé.

A la veille de la création des marchés, les relations des Beembé avec leurs voisins étaient extrêmement réduites. Il existait des rencontres, les *binkuma*, ainsi qu'on les appelle en kibeembé, entre villages voisins ou ethnies voisines, au cours desquelles des échanges commerciaux se produisaient. Mais ces rencontres, dont quelques-unes donnèrent naissance à des marchés, étaient toujours à la merci d'une trahison.

Au centre, le plateau beembé, densément peuplé, s'opposait pratiquement à tout échange de quelque importance. La situation sur les flancs orientaux et oc-

CARTE 3. — *L'évolution des marchés régionaux de 1870 à 1911* *



* a : situation entre 1870 et 1890
 b : situation entre 1890 et 1911

MODÈLES ÉCONOMIQUES

cidentaux était par contre un peu plus favorable. De peuplement moins dense, ils étaient plus perméables aux passages discrets des commerçants laali et téké. Ainsi, les Laali qui se rendaient dans la vallée du Niari en contournant le glacis beembé par l'ouest en pays yari, voyageaient de nuit, évitaient les villages et emportaient avec eux toute la nourriture dont ils avaient besoin pour cette partie du voyage. Les Téké, eux, contournaient les Beembé par l'est pour se rendre à Mfwa. De même, les Doondo et les Hangala ne s'aventuraient guère à travers le pays beembé ; ils évitaient la rive droite du Ndouo (cours supérieur du Niari) pour se rendre par Mayama et Pangala chez les Téké auxquels ils apportaient des marchandises européennes. Ceux-ci pouvaient à leur tour échanger ces marchandises avec les Beembé qui se rendaient chez eux.

L'évitement dont le pays beembé était l'objet a été vécu par de Brazza en 1882 lors de son voyage du haut-Oggoué à la vallée du Niari. Dès l'approche de la Laali (haute Bouenza. Cf. carte 1), les porteurs l'emmènent à l'ouest, alors que de Brazza se dirigeait vers le sud. Chaque jour, la même manœuvre a lieu pour dérouter la caravane vers l'ouest ou, à défaut, vers l'est. A l'approche des Beembé, sur la rive gauche de la Laali, l'obstination des porteurs à ne pas vouloir aller au sud se fait plus pressante, plusieurs fois ils demandent à être payés d'avance, ils « veulent s'arrêter à chaque instant » (*ibid.*, 215), ils ne « veulent pas aller plus loin » (*ibid.*, 215). Au départ de l'étape qui doit le faire pénétrer en pays beembé, Brazza en vient même à menacer les porteurs de son revolver pour leur faire prendre le départ.

L'histoire des marchés de la région apparaît comme celle de la pénétration de l'espace beembé par les marchés régionaux (carte 3). De 1870 à 1890, les voisins méridionaux des Beembé, les Doondo et les Kaamba, ne se hasardent pas sur le plateau ; leur fréquentation se limite aux zones peu peuplées de la rive droite de la Bouenza où se tiennent les trois marchés de Ha Nto Mukobo, Bukontso bwa Masanga et Bukontso bwa Makoto. On les rencontre aussi dans les collines keengé où se créent successivement Bukontso bwa Ngaamba et Nzandu dya Mukila. Au nord-est, les Laali, plus prudents, ne dépassent guère les limites de leur habitat en se rendant à Ha nto Mukobo et Bukontso bwa Nyangana. Plus actifs, les Téké fréquentent, outre Bukontso bwa Midimbu établi sur leur territoire à peu de distance des Beembé, Ha nto Mukobo, le plus septentrional des marchés de la rive droite de la Bouenza et les deux grands marchés qui se tiennent au sud en pays keengé. Pour se rendre à ces trois marchés, ils contournent le plateau de Mouyondzi, au prix de l'allongement de leur route. Dans le premier cas, ils suivent la voie de la traite qui, par les Laali et les Kunyi, débouche sur la vallée du Niari, dans l'autre cas, les Téké traversent les territoires marginaux des Mongo et des Keengé.

De 1890 à 1910, alors que les marchés se multiplient à l'ouest et au sud, les marchés régionaux font leur intrusion au cœur du pays beembé. Deux marchés sont significatifs de cette transformation. A Nkoyi munkwaka, près de l'actuel village de Moandi, Kunyi et Téké se rencontrent et à Ha nwa Bukontso, près de Manguembou, ce sont les Laali et les Hangala. Ainsi, à ces deux marchés au moins, le barrage beembé se trouve traversé de part en part ; ces faits attestent que le pays beembé n'est plus impénétrable, qu'il peut occasionnellement être parcouru. Il ne faudrait pas en conclure pour autant qu'il est devenu une zone de libre circulation pour les hommes et les biens. La progression des Téké à travers l'espace beembé et les précautions qui l'accompagnent montrent bien

que ce n'est pas sans risque. Le premier marché, Bukontso bwa Midimbu, vers 1870, apparaît comme un emprunt suscité par les Suundi voisins des Téké sur le haut-Niari et leurs partenaires commerciaux dans la traite vers Mfwa. A l'intérieur du territoire téké, ce marché fut créé pour attirer le manioc beembé. Un peu avant 1890, les Téké se hasardent en compagnie des Suundi chez les Beembé de forêt, à Bukontso bwa Nyangana. Vers 1895, toujours chez les Beembé de forêt, ils fréquentent Nkoyi Maziolo, accompagnés aussi des Suundi. Leur présence sur le marché de Ngiri, où l'on retrouve aussi les Suundi, marque une autre étape de leur progression qui sera achevée à Nkoyi munkwaka. L'association constante sur les marchés beembé des Téké et des Suundi semble résulter des relations commerciales qui unissent les deux groupes dans les échanges de traite en direction de Mfwa. Elle permet aux Téké de s'assurer la protection de leurs dynamiques partenaires qui sont soucieux de retirer des avantages commerciaux de la pénétration du pays beembé. Il est bon de remarquer que le peuplement des villages voisins du marché de Nkoyi munkwaka s'est effectué vers 1840 par des Téké regroupés autour du clan des Mibaamba et que, précisément, ce marché a été créé par Mpika Lembé, appartenant à ce clan. Il est donc probable que les Téké aient tenu à s'assurer, dans leur pénétration la plus profonde chez les Beembé, de l'appui de ces migrants déjà anciens.

La création de marchés apparaît comme un emprunt et un moyen pour les populations voisines des Beembé d'établir ou de rétablir avec eux des échanges sous une forme qui leur garantisse un minimum de sécurité. Cette réponse à la question : pourquoi des marchés ? est partielle et extérieure à son objet. Elle n'explique pas pourquoi, en particulier, cet emprunt a connu un succès qui lui a permis de se maintenir et de se développer pendant les quarante années qui précédèrent l'arrivée des Français. C'est pour cela qu'il faut maintenant se retourner vers les marchés du centre de la contrée peuplée par les groupes beembé.

V. La guerre et ses limites chez les Beembé

Le peuplement de ce qui est aujourd'hui l'habitat des Beembé ne donna pas seulement lieu à des mouvements géographiques de populations. Dès 1820, date à laquelle on peut estimer l'arrivée depuis le sud des premiers occupants, commença un long processus de constitution d'une entité sociale originale, les Beembé. Dès 1850, on est à même de connaître ce qu'il fut et de le décrire avec une certaine précision.

Le village et ses terres est l'unité autour de laquelle s'organise cette société qui se constitue. Les habitants du village appartiennent pour la plupart à un seul et même clan ; ils se répartissent en quartiers qui sont la figuration spatiale d'un certain nombre de lignages. Les terres du village sont réparties entre ces différents lignages. Les relations entre villages sont essentiellement hostiles. Les rapt d'enfants et de femmes, les vols de bétail et de nourriture débouchent inévitablement sur la guerre. L'état de guerre est le lot quotidien ; il domine toutes les activités sociales, il leur assigne leur place dans le maintien et le développement des groupes villageois. La guerre sous ses différentes formes est d'abord le moyen principal d'assurer l'accroissement démographique. L'ob-

MODÈLES ÉCONOMIQUES

tention de femmes est due pour une part seulement aux échanges matrimoniaux avec les villages voisins ; les enlèvements et les captures procurent la plupart des femmes que le village reçoit de l'extérieur. Les captifs, hommes et femmes, sont intégrés au village comme esclaves. Leur mariage avec les autres esclaves ou les personnes libres du village est un élément essentiel de la reproduction démographique du village et des lignages qui s'y trouvent. De ce fait, l'endogamie villageoise est grande. Le mariage des hommes libres, sur le modèle d'une alliance entre cousins croisés patrilinéaires, restreint l'ampleur des échanges avec l'extérieur en produisant un retour périodique des descendants dans le clan et le village paternels, et en limitant le nombre des villages échangeurs. La guerre intervient comme un des éléments du système de production qui repose sur une association de l'agriculture et de l'élevage. Des techniques de régénération des sols permettent une certaine stabilité des champs et la pérennité des villages. L'élevage des porcs, des chèvres et des volailles, et subsidiairement la chasse, pourvoient à l'alimentation carnée. Les opérations de production, spécialement l'agriculture, domaine des femmes, pouvant avoir lieu assez loin du village et par conséquent en terrain a priori hostile, nécessitent une protection constante des hommes. Même pour aller chercher de l'eau à la source, les femmes étaient accompagnées d'une escorte armée. Le témoignage d'un missionnaire en poste à Bouenza est éloquent : « Au cours de ma tournée, j'ai pu assister à un spectacle extraordinaire. D'un point élevé qui dominait la savane et de nombreux villages, j'en ai vu deux partir récolter leurs arachides ; de part et d'autre, une dizaine de guerriers éclairaient la route en avant-garde ; suivaient les femmes, chargées d'enfants, de paniers, de pioches, de fétiches, enfin le gros de l'armée, cinquante à soixante hommes, disséminés et cachés autour des plantations, s'aventuraient autour des plantations, parfois à la recherche d'un mauvais coup à faire, d'une femme à capturer, d'un adversaire à tuer. » (R.P. Delcourt, rapporté par B. Guillot et A. Massala 1970, 53)⁹. De la même façon, de Brazza en 1882, s'égarant et arrivant dans une plantation d'arachides, se trouva en présence d'hommes armés embusqués qui ne lui étaient pas spécialement destinés (*ibid.*, 220). Les hommes du village en armes accompagnent les femmes aux champs pour faire échec aux tentatives belliqueuses des villages voisins. Bien que ne participant pas directement à la production agricole, les hommes la rendent possible.

Le potentiel guerrier d'un village conditionnait aussi ses échanges avec l'extérieur. Il n'était pas question en effet de s'aventurer hors des villages, que ce soit pour aller dans les villages voisins ou dans les régions voisines, sans la protection d'une escorte armée. Cependant les échanges hors du territoire beembé étaient vitaux, puisque c'était là qu'étaient obtenus le fer brut, les fusils et la poudre. C'est donc dans son potentiel guerrier qu'un village puisait l'essentiel de sa capacité à reproduire ses moyens de production et de défense, et à se reproduire physiquement et démographiquement.

La cohésion que nécessitait le maintien de ce potentiel était assurée par une idéologie religieuse qui se concrétisait dans le culte des ancêtres et diverses magies de guerre. Et c'est à travers ces cultes que le chef du village, maître de la terre, exerce le pouvoir. C'est lui qui assure la nécessaire cohésion des villageois *en maintenant avec les ancêtres la liaison à laquelle le village doit la prospérité de ses cultures, la fécondité de ses femmes et l'existence de rapports harmonieux entre ses habitants.*

Sur l'ensemble du territoire où l'émigration continue, la guerre joue en faveur des groupes les plus nombreux. En leur permettant une accumulation en hommes, elle assure leur croissance au détriment des nouveaux venus et des groupes les plus faibles. De cette façon s'établissent et se reproduisent des inégalités entre groupes villageois. Une des modalités concrètes de ce processus de domination est le commerce avec les autres régions. Beaucoup de villages de peu d'importance n'ont pas la capacité guerrière suffisante pour lever une troupe afin d'aller commercer au loin tout en maintenant la sécurité de ceux qui restent au village. Aussi sont-ils tributaires des groupes dominants pour s'approvisionner en marchandises de traite, étoffes, fusils, sel et poudre. Ceux-ci sont à même de leur imposer leurs conditions, spécialement dans tous les règlements où interviennent des marchandises de traite. Très souvent, faute de marchandises, les groupes dépendants donnent, pour s'acquitter de leur dette, des hommes en gage qui, très souvent, se transformeront en esclaves de fait. Ces esclaves cédés aux plus forts viennent encore accroître leur puissance.

A la veille de la création des marchés, ce processus, à travers les guerres, les segmentations de villages, le commerce des esclaves, bat son plein. A ce moment-là des inégalités importantes existent entre les villages et tendent à s'amplifier par ce processus continuellement en œuvre.

Cependant, les limites de la guerre comme moyen d'extension du pouvoir apparaissent. Ne donnant pas lieu à une appropriation de terres, l'accumulation d'hommes qu'elle permet est limitée par les dimensions des terroirs villageois. Dès que sont atteintes les limites du surpeuplement au-delà desquelles le terroir ne peut plus assurer la subsistance du groupe, le village se segmente et chacun des villages issus de cette segmentation recommence pour lui-même le processus qui lui a donné naissance. Par ailleurs, l'état de guerre mobilisant en permanence les hommes adultes, les distrait de la production directe. De plus, le commerce lointain vers le Pool et le plateau des Cataractes n'est pas sans danger pour les caravanes armées qui rencontrent là des adversaires à leur taille.

A partir de 1860-1870, l'indice d'un changement apparaît dans le domaine religieux. Les pouvoirs surnaturels dont sont dotés des hommes éminents, les *nkanyi*, qui faisaient d'eux des magiciens de la guerre, consacrés à la défense des villages, se transforment. Les prodiges qu'accomplissent les *nkanyi* ne se limitent plus à leurs propres villages, et leur renommée s'étend à toute la contrée où s'exerce leur action bénéfique. Une compétition pacifique se trouve ainsi ouverte dans le domaine religieux. Les plus illustres des protagonistes sont, à l'ouest Mbéméné Ngoondo à Bouenza, au centre Mwa Bukulu à Nkila, Mbala Mindélé à Kimboundi et Nkengé Hizimu à Mbello, à l'est Ngeembe Seembu à Soulou. Tous se situent sur les voies commerciales de l'ouest ou de l'est ou sur le plateau à fort peuplement. Cette localisation est symptomatique. Ces *nkanyi* sont en effet tous des hommes enrichis par le commerce de traite ou par des activités guerrières ou, le plus souvent, par les deux à la fois. Le cas de Mwa Bukulu est exemplaire. Le plus prestigieux et le plus ancien des *nkanyi* se manifeste vers 1860. Ses pouvoirs magiques sont encore utilisés à la défense de Nkila, mais son prestige dépasse de beaucoup son village. Il apparaît surtout comme un bienfaiteur vers lequel on vient de tout le plateau présenter les enfants, qu'il a le pouvoir de guérir. Autre face de son pouvoir, son neveu et son contemporain, Mbanga Ntsika, veille par ses actions guerrières à accroître la richesse de Nkila.

Ainsi, la transformation des pouvoirs des *nkanyi* témoigne d'un mouvement

MODÈLES ÉCONOMIQUES

qui, par le biais de pouvoirs magico-religieux, toujours ancrés dans une réussite économique, tend à dépasser les limites villageoises pour constituer des unités politiques plus étendues. Cette tendance à donner au pouvoir une nouvelle assise se fait jour à un moment où le peuplement connaît une stabilisation. Le peuplement du plateau de Mouyondzi et du pays keenge est en gros terminé ; la population y est dense. Ainsi en témoignent les notations de Brazza ¹⁰. Cela s'accompagne d'une abondance de produits agricoles résultant d'un système de production où l'agriculture et l'élevage se combinent de façon harmonieuse. Il faut remarquer à ce propos qu'aucun marché en territoire beembé n'est créé pour subvenir à un manque de viande et que, de plus, les Beembé sont les fournisseurs en produits agricoles de la plupart des marchés installés sur leurs limites.

Le processus de domination afférent à la guerre joua seul jusqu'à la création des marchés. Des villages sont devenus puissants par l'accumulation d'hommes. Mais ayant atteint les limites propres à ce processus, ces villages s'orientent vers de nouveaux rapports de production qui, fondés sur leur prééminence, puissent d'une autre façon, c'est-à-dire avec plus d'économie, non seulement maintenir leur domination, mais l'étendre au-delà des limites que leur imposait jusqu'alors la guerre.

VI. Guerre et paix

C'est donc dans ses rapports avec la guerre que le marché doit être décrit. Il apparaît d'abord comme l'anti-guerre. La rigueur de cette opposition irréductible et universelle du marché à la guerre a frappé les observateurs de la réalité congolaise ancienne. Van de Velde, voyageant dans le Bakongo et la vallée du Niari, écrit : « il est kizile (défendu) de venir en armes au marché, même les couteaux et les bâtons sont défendus, mesure très sage, car il se boit à ces réunions de grandes quantités de vin fermenté. Celui qui se sert d'une arme au marché est enterré vif ou tué, et son cadavre est brûlé en présence de tous les assistants. Plusieurs Zanzibarites de la station faillirent être décapités parce qu'ils étaient venus armés de leurs fusils au marché de Manyanga. Le jour de marché est un jour de trêve et on y voit accourir les vendeurs et les acheteurs appartenant à des tribus en guerre » (Van de Velde, 1886, 397). Des observations similaires furent faites chez les Suundi de Mayama et de Kindamba par l'administrateur de la circonscription du Djoué en 1916 et par K. Laman sur le plateau des Cataractes (K. Laman, 1957).

Chez les Beembé, les marchés sont toujours situés hors des villages, sur les confins des terres du fondateur. Cette situation a pour effet d'éliminer du marché tous ceux qui ne sont pas directement intéressés aux transactions et risqueraient d'être des perturbateurs. Les marchés sont placés dans des endroits découverts, peu propices aux embuscades, aussi le sommet d'une petite colline est-il par excellence le lieu du marché. Ainsi en témoigne la fréquence des préfixes *yulu* ou *ha yulu* qui entrent dans la désignation des marchés et qui s'appliquent à une éminence. Aucune construction ne s'élève sur la place des marchés et une des raisons de cette absence la plus fréquemment invoquée est la nécessité d'exclure de la place du marché tout ce qui pourrait se prêter à une embuscade. Par ailleurs, l'existence d'abris, même précaires, et par conséquent

d'emplacements privilégiés pourrait être la cause de disputes et de bagarres.

Le sol du marché n'est pas désherbé, aussi vendeurs et acheteurs s'installent-ils sur les herbes, et le proverbe : « *bu badyata bititi – bu ba diatila mutima* » vient rappeler à ce sujet la volonté de paix nécessaire à tous ceux qui fréquentent le marché : « Les herbes piétinées deviennent molles, ainsi doivent se trouver les cœurs ». Séparés dans l'espace de la guerre, les marchés le sont aussi dans le temps. Dans la semaine de quatre jours, *Nkoyi* et *Bukontso* sont consacrés au repos, à la justice, aux voyages et aux marchés, tandis que *Mukila* et *Mpika* sont les jours de travail et de guerre (les marchés se tenaient uniquement durant la journée. Le marché de *Bukontso* bwa *Midimbu*, la seule exception, se tenait la nuit).

Lors de sa création, un fusil était placé sur les lieux du marché, le canon en terre. Conjuration de la guerre, cette pratique était l'affirmation de la paix qui devait régner sur le marché. Il était interdit de se rendre au marché en armes et de s'y livrer à la moindre action agressive.

Cette opposition qui se manifeste dans la nature la plus immédiate du marché et qui relève à la fois du temps, de l'espace et des lois ne fait que traduire la contradiction entre deux types de rapports irréductibles, l'échange entre groupes économiquement complémentaires et l'appropriation par la force de producteurs se produisant entre groupes antagonistes. Elle ne donne pas accès à l'articulation de ces deux types de rapports qui coexistaient à ce moment-là au sein de la formation sociale beembé. Pour cela, il faut s'adresser aux coulisses de ce théâtre dont les marchés occupent le devant de la scène.

Si la paix est décrite comme la caractéristique idéale des marchés, elle est avant tout une réalité fragile et menacée. Depuis 1890, date à partir de laquelle on assiste aux premières disparitions de marchés, douze marchés au moins cessèrent du fait de violence. Les disputes nées dans le vin de palme étaient les cas les plus rares ; le plus souvent, il s'agissait de rapt de personnes ou de la continuation des conflits entre villages qui pouvaient dégénérer sur les lieux du marché en de véritables batailles. Vers 1909, le marché de *Nkoyi* *Muyontsi* disparut au cours de la guerre que l'on désigne encore comme la guerre des peureux. Dans ce conflit qui opposait les gens de *Nkila* à ceux de *Matolo*, *Kintouari* et *Mouyondzi*, l'embuscade tendue sur le sentier qui conduisait au marché fit sept morts.

L'ordre sur les marchés était assuré par les hommes du fondateur qui se saisissaient du contrevenant et l'obligeaient à payer une forte amende dans les cas bénins. Dans les cas plus graves, les sanctions variées pouvaient aller de l'exécution immédiate du coupable sur le marché, à la destruction de son village, en passant par la remise d'esclaves. Ces sanctions redoutables dissuadaient le plus souvent les agresseurs éventuels et permettaient au marché de jouir d'une paix derrière laquelle se profilait la puissance guerrière du maître du marché. Seule en effet cette puissance guerrière, mesurée en hommes et en fusils, permettait au marché de subsister. Les fondateurs de marchés de quelque importance étaient toujours des hommes enrichis par la guerre et le commerce à longue distance. Ayant acquis dans le processus de domination propre à la guerre une position dominante, ils étaient les seuls à pouvoir promouvoir de nouveaux rapports de production et contrôler la contradiction entre ces nouveaux rapports et les anciens qui les avaient produits.

Le marché apparaît donc comme une réalité dépendante dont la reproduc-

MODÈLES ÉCONOMIQUES

tion passe par celle des rapports de production guerriers. Cette dépendance est illustrée par la circulation des hommes et des biens à laquelle les marchés donnent lieu. Celle-ci n'est ni nouvelle, ni propre aux marchés, et ses caractéristiques ne sont que celles du commerce général de l'époque, la traite. Les difficultés à circuler dont les nombreux péages ne sont qu'un exemple, font des hommes riches et puissants les seuls acteurs de la traite qui contrôlent en les échangeant les produits, les marchandises et les hommes.

VII. La circulation des hommes et des biens

Si les marchés se développent au début dans une atmosphère de guerre latente, il est indéniable que quarante ans après les premières créations, le plateau beembé est assez sûr pour que les peuples de la vallée du Niari, de la plaine de Diangala ou de la région de Mayama s'aventurent sur les nombreux marchés qui se tiennent jusqu'au cœur de la contrée. Cette paix relative permet une amélioration de la circulation des biens et des hommes. Mais l'existence de marchés ne signifie pas liberté totale des échanges. Nous avons vu les précautions prises par les Téké pour s'aventurer sur les marchés beembé. Le passage des rivières importantes était soumis à un droit de péage payé aux riverains qui effectuaient le transbordement des voyageurs. Le prix du radeau, le *mbaanda kiabu*, était payé en marchandises de traite, le plus souvent avec du sel ou de la poudre. Un *mudzita* de sel ou un *kituutu* de poudre, c'est-à-dire deux mesures parmi les plus petites, faisait le plus souvent l'affaire. B. Guillot et A. Massala font état d'un droit de péage beaucoup plus élevé. Un fusil de quatre chapeaux aurait été, selon eux, le montant de ce droit. Cela semble extrêmement élevé, puisque cette mesure équivalait à 10 kg de poudre et correspondait, au tournant du siècle, au prix d'un fusil (B. Guillot et A. Massala, 1970, 45).

Il faut considérer ce montant exorbitant avec prudence ; un *mudzita* de sel ou un *kituutu* de poudre apparaissent déjà comme un prélèvement important puisque c'est, sur les marchés, le prix d'une poule. Il est certain que pour une même période les droits de passage variaient selon les lieux. Ils étaient beaucoup plus élevés sur la Bouenza où les passages étaient peu nombreux. Une caravane de quatre voyageurs s'en allant vendre 70 boules de caoutchouc en remettait une au passeur de la Bouenza. Le péage tenait compte de la valeur des biens qui circulaient et il est possible que le montant avancé par B. Guillot et A. Massala ait pu être exigé dans le cas d'une riche caravane s'en allant vendre plusieurs esclaves. Quoi qu'il en soit, ces droits de passage, même si l'on considère les plus faibles, étaient élevés et limitaient considérablement la circulation des hommes et des biens.

L'inventaire des produits proposés sur les marchés est encore plus instructif. En premier lieu venaient les produits alimentaires que l'on trouvait sur tous les marchés. Il s'agissait d'abord du manioc sous ses différentes formes, des bananes douces et des bananes plantain, des ignames, des arachides, ainsi que des condiments, des fruits et légumes variés. Le vin de palme était vendu sur presque tous les marchés. Les riverains du Niari et de la Bouenza et surtout les Téké étaient les grands pourvoyeurs de poissons d'eau douce. Les produits d'élevage, moutons et chèvres et surtout les poules, étaient amenés vifs sur le marché. La

viande de porc vendue au détail venait des villages voisins. Enfin la viande de chasse, le plus souvent fumée, était présentée sur les marchés du contact forêt-savane. Les produits de l'artisanat consistaient en vanneries diverses venant en grandes quantités de la rive droite de la Bouenza, en pagnes de raphia produits par les Téké, en pagnes de fibres d'ananas limités aux marchés beembé. Les forgerons fréquentaient assez peu les marchés puisque l'essentiel de leur production était écoulé dans les différents villages où ils s'établissaient, travaillant jusqu'à ce qu'ils aient renouvelé l'outillage des villageois. Parmi les marchandises présentes sur les marchés, la poudre et le sel sont les plus fréquentes. Cependant poudre et sel dont les différentes mesures servent d'unité de compte dans les transactions, sont loin d'être répandus sur tous les marchés. Sur 50 marchés ayant existé avant 1911, la poudre ne figure que sur 28, et le sel sur 24 seulement. Ces marchés sont tous de grands marchés inter-ethniques ou régionaux ; pratiquement tous offrent au moins l'une de ces marchandises, sinon les deux. Les seuls grands marchés où elles sont absentes sont situés chez les Téké (Mukila Ngamvula), et chez les Laali (Nkoyi Ngengé, Nkoyi Misongo et Nkoyi Mangono). Sur les marchés locaux, la poudre et le sel sont généralement absents, sauf sur les deux marchés du plateau beembé de Nkoyi Mitondi, qui se situaient à l'emplacement de l'actuel terrain d'aviation de Mouyondzi et de Bukontso bwa Yaala dans l'ouest du plateau beembé.

Les différents tissus de traite, comme le pagne indigo, dit pagne de Guinée ou *pipi*, les couvertures, l'*américani* ou *mercani*, le *milasi*, blanc à rayures rouges, le *mabundi*, et le *mitula* ne se rencontrent que sur la moitié à peine des grands marchés.

La localisation des fusils est encore plus restreinte. Les marchés sur lesquels on les trouve se situent uniquement sur la rive gauche de la Bouenza. C'est à Bukontso bwa Busumuna, créé peu après 1870, que les fusils apparaissent pour la première fois. Ce marché est fréquenté par les villageois voisins beembé et keengé et quelques Téké de la région de Kingoué. Les deux plus importants marchés où se négocient les fusils sont sans conteste ceux de Bukontso bwa Ngaamba créé vers 1884 et celui de Nzandu dya Mukila, plus au nord, qui vint le renforcer peu de temps après. L'affluence y est considérable, Beembé, Keengé, Hangala y côtoient les Doondo, les Téké, les Nyanga des bords du Congo, les Yari de l'ouest de la Bouenza et les Yaa venus de la région de Sibiti après un long voyage (carte 3). Les fusils venant de la rive gauche du Congo sont apportés par les commerçants doondo et nyanga. Ces trois premiers marchés ont été le lieu de transaction des fusils pendant une longue période, puisque Bukontso bwa Busumuna dura près de 40 ans et les deux autres respectivement 30 et 45 ans environ. Nkoyi Muyonsi, créé vers 1885, ne dura que 25 ans ; outre les villageois de la plus grande partie du plateau beembé, il était fréquenté par quelques Laali qui s'y aventuraient en caravanes. Les deux marchés septentrionaux, plus tardifs, n'eurent pour l'approvisionnement en fusils de la région qu'une importance mineure. Nkoyi Kimbombi disparut quelques années après sa création en 1900. Bukontso bwa Zumbu, le seul marché téké à offrir des fusils, se poursuivit jusque vers 1925, mais après 1911, du fait du contrôle exercé par le colonisateur sur les armes à feu, les fusils y furent rares, sinon absents.

La localisation des marchés à fusils distribués selon un axe nord-sud, allant de la rive droite du Niari à la limite sud du pays téké, correspond à la voie d'ap-

MODÈLES ÉCONOMIQUES

provisionnement principale venant du sud du fleuve Congo. Cet approvisionnement fut particulièrement important après le traité de Berlin. Après 1885, les différents postes militaires créés pour le compte de l'A.I.A.¹¹, sont évacués à la suite de l'accord qui cédaient cette voie de passage à la France. Une compétition commerciale intense s'instaura entre les factoreries des deux rives, entre celles du Congo français et celles de l'« État Indépendant ». Elle donna lieu à un dumping extraordinaire de la part des factoreries de l'« État Indépendant ». Cela provoqua un afflux considérable d'armes dans la colonie française, objet d'inquiétude pour l'administration. De Chavannes signale, en 1887, à Libreville, « que beaucoup de fusils modernes circulent entre les mains des indigènes à l'encontre des conventions » et « qu'ils semblent provenir de N'chassa » (de Chavannes, 1937, 76). Par ailleurs, celui-ci a pu voir, la même année, près de Manyanga, « des fusils Snieder entre les mains de trois chefs venant de la rive gauche du Congo » (de Chavannes, 1937, 89). Cet afflux d'armes modernes, s'il correspondait à une lutte commerciale pour la conquête des débouchés n'est pas étranger à la politique de l'État Indépendant. Les Belges, en effet, évincés, de la prometteuse vallée du Niari, n'auraient probablement pas été mécontents d'y voir éclater des troubles ou tout au moins d'y susciter des obstacles à l'occupation militaire française encore à ses débuts.

La disproportion entre l'afflux considérable d'armes à feu et le nombre restreint des marchés où l'on peut s'en procurer, signifie que les transactions portant sur les fusils sont effectuées ailleurs, c'est-à-dire au cours des échanges entre partenaires commerciaux des différents groupes ethniques qui participent à la traite. De plus, les fusils, lorsqu'ils sont offerts sur les marchés, atteignent des prix considérables ; il faut en effet vers 1880, donner de 15 poules à un cochon pour obtenir un fusil à pierre. Par ailleurs, les marchés où se vendent les fusils sont pratiquement tous dans l'aire beembé (deux chez les Keengé et trois sur le plateau proprement dit). Le seul marché téké approvisionné probablement par le Stanley Pool par l'intermédiaire des Suundi, ne joua probablement pas, ainsi qu'on l'a vu, un grand rôle dans l'approvisionnement des Téké en fusils.

Cette répartition des marchés où étaient vendus les fusils est à mettre en rapport avec les variations de leur possession selon les ethnies. A la date du 22 mai 1911, le capitaine Souclier annonçait la remise chez les Beembé de 1387 fusils et la soumission de 1 425 hommes¹². C'est dire l'importance de l'armement des Beembé. Encore aujourd'hui, malgré les nombreuses destructions de fusils par l'administration survenues depuis 1911, les fusils à pierre et à piston encore utilisés pour la chasse sont nombreux dans les villages du plateau. On peut dire qu'à la fin du siècle, les Beembé du plateau possèdent en moyenne un fusil par homme valide. Le fusil est pour eux un outil dans un système de production guerrier. La densité des fusils décroît autour du plateau, chez les Yari et les Mongo. Elle est presque nulle chez les Téké et les Laali où le fusil n'est plus qu'un attribut prestigieux du pouvoir¹³.

Une autre marchandise de traite dont il convient de remarquer l'absence sur les marchés est la vaisselle de faïence. On en trouve seulement au marché de Nkoyi Loangu, proche de l'actuel Yamba. La possession de faïences décorées venues de toute l'Europe était avant tout l'apanage des hommes riches. Ostensiblement exposées dans leur maison, des faïences de Maestricht côtoyant des rangées de Toby-jugs témoignaient de leur réussite¹⁴.

Ainsi, bien que la plupart des marchandises de traite aient été présentes sur

les marchés, leur présence est loin d'y être générale. Ces restrictions sont encore plus évidentes pour les produits locaux qui, dans la traite, s'en allaient vers la côte. L'ivoire, bien que produit en abondance dans les zones forestières, est totalement absent. Le caoutchouc dont la production par les Laali et les Beembé de forêt devint importante à partir de 1890, n'est présent que sur un seul marché.

Le produit de traite par excellence, les esclaves, qui, après passage dans les ethnies successives étaient acheminés jusqu'à la côte où ils remplissaient les bateaux négriers à destination des Amériques, étaient absents — ou presque — des marchés. Ils sont signalés seulement à Ha nto Mukobo chez les Beembé de forêt et à Bukontso bwa Makoto, situé en savane. Ce n'est pas que les marchés aient été étrangers à la circulation des esclaves, mais vendeurs et acheteurs d'hommes qui s'y rencontraient effectuaient leurs transactions dans les villages voisins et c'est là que les captifs changeaient de mains. La discrétion avec laquelle s'effectuaient, en marge des marchés, les ventes d'esclaves contraste singulièrement avec une pratique rituelle signalée aussi chez les Doondo (R.P. Zimmermann, 1941, 50) et chez les Suundi (chef circonscription Djoué, 1956, 108-109). Lorsque le marché connaissait, du fait de circonstances diverses, une désaffection importante, un esclave appartenant au maître du marché était sacrifié publiquement et enterré sur le marché. Le caractère ostentatoire de cette manifestation ne peut se comprendre que par la position de l'esclave dans les rapports de production guerriers. Pendant longtemps, après le développement des premiers marchés, le moyen principal d'acquisition des esclaves demeura la guerre. Écarter le commerce des esclaves du marché revenait à le consacrer, aux yeux de ceux qui le fréquentaient, comme un lieu de paix. De même le sacrifice ostentatoire de l'esclave en cas de crise devait, par la destruction du produit de l'activité guerrière, redonner vigueur à son contraire, le marché. En même temps ce sacrifice, privilège des fondateurs, était l'affirmation d'une richesse qui puisait ses racines dans la guerre.

VIII. La continuation de la guerre par d'autres moyens

L'inventaire des produits et marchandises offerts sur le marché est surtout instructif par les absences ou les restrictions qu'il révèle et qui renvoient aux rapports de production guerriers et à l'autre forme d'échange qu'est la traite.

Le développement des marchés permit de généraliser la circulation des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la chasse et de l'artisanat et en cela contribua, à l'intérieur de la région, à amortir des disparités qui, tenant à l'écologie et à la diversité des systèmes de production, avaient été aggravées par le peuplement du plateau central. Famines et disettes ne furent plus, avec les marchés, des phénomènes aussi redoutables pour les populations périphériques à l'aire beembé. Ces populations, et les forestiers laali en particulier, purent assurer avec plus de régularité leur subsistance par des échanges de produits alimentaires avec leurs voisins beembé. Ces derniers, grâce à leur nombre et à une agriculture prospère, étaient, on l'a vu, les grands fournisseurs de produits agricoles de la région. La paix s'installant chaque jour davantage dans les relations entre les groupes villageois permit d'alléger peu à peu le dispositif guerrier qui accompagnait la production agricole. La protection des femmes

MODÈLES ÉCONOMIQUES

dans les champs diminuant, elle libéra une partie croissante de la main-d'œuvre masculine qui put se consacrer désormais à des tâches directement productives. Dans les dernières années avant la pénétration coloniale, la production agricole atteint un niveau sans précédent. Les produits agricoles du pays beembé, les noix de palme, les graines de courge, les volailles, sont exportés dans la vallée du Niari, sur le plateau des Cataractes, dans la région de Boko et de Manyanga et jusqu'au Cabinda portugais. Les hommes peu à peu libérés des tâches de protection et de surveillance purent s'en aller commercer au loin, les caravanes devinrent suffisamment puissantes pour assurer la sécurité des produits et des marchandises contre les pillards laari, kaamba et suundi qui opéraient sur la route des caravanes ou dans les contrées voisines.

Les biens de traite les plus importants, esclaves, caoutchouc, ivoire et fusils sont absents de la place du marché ou extrêmement rares et sont pour l'essentiel traités ailleurs. Les marchés ne font que redistribuer une infime partie des marchandises de traite et ce sont réellement des miettes que se partagent sur les marchés ceux qui n'ont pas les moyens d'aller commercer au loin. De cette redistribution est exclu tout ce qui pourrait remettre en cause la puissance des groupes villageois dominants dans ses fondements (les fusils sont rares et quand ils sont présentés leur prix est élevé) ou dans ses attributs (vaisselles de faïence).

Avec la création de marchés et le développement de la paix qui s'ensuivit à long terme, les groupes villageois qui s'étaient acquis une position dominante par l'accumulation de captifs purent maintenir et accroître cette domination de façon pacifique et le commerce, en tant que mode d'acquisition des hommes, tendit à se substituer à la guerre pour leur plus grand avantage. Soulignons ici que le marché n'était pas en lui-même source d'enrichissement, puisqu'aucune taxe n'était perçue par le maître du marché, à la différence de ce qui se produisait chez les Suundi (K. Laman, 1957, 135)¹⁵. C'est donc indirectement, par le développement de la traite, que les marchés contribuèrent à la consolidation des groupes dominants.

Pendant la première moitié du XIX^e siècle, le pays de l'actuel district de Mouyondzi connaît le peuplement de sa partie centrale par des migrations diverses et successives, des guerres qui le déchirent et n'est en somme, en bordure du puissant courant commercial de la route des caravanes, qu'un bras mort. A partir de 1870, les connections de plus en plus nombreuses qui s'établissent avec la vallée du Niari en font une zone de turbulence.

Ce développement local de la traite à la faveur des marchés n'est pas un hasard. Si les formes qu'il prend témoignent bien des dynamismes locaux, le mouvement qu'il exprime s'inscrit par contre dans un contexte mondial. Après 1870, la traite connaît une recrudescence, du fait de la croissance du capitalisme de plus en plus avide de matières premières et de débouchés commerciaux. Les factoreries pénètrent loin dans les terres, le commerce du caoutchouc et du palmiste devient à cette époque important, l'ivoire est encore exporté en grande quantité. La traite des esclaves demeure encore active après 1870 dans cette partie de l'Afrique. La traite portugaise demeure légale jusqu'en 1878. Après cette date et jusqu'en 1888, la traite clandestine à destination du Brésil sévit et il faut attendre le début du XX^e siècle pour que la traite interlope disparaisse totalement des côtes du Loango. Mais la circulation des esclaves entre les groupes ethniques n'en disparut pas pour autant et elle demeure relativement active jusqu'en 1930.

IX. Les fonctions idéologiques du marché

Les marchés ne furent pas seulement, à travers le développement de la traite qu'ils permirent, la continuation de la guerre par d'autres moyens. L'ensemble complexe de représentations auxquelles ils donnèrent naissance ouvrit de nouvelles voies au pouvoir. Être maître du marché, c'était faire régner l'ordre, c'était momentanément étendre son pouvoir hors des limites de son propre village. Devant les plus prestigieux maîtres de marché, on venait de loin porter les conflits et se faire rendre justice. Cette attribution judiciaire n'était pas fréquente et ne se rencontre que sur six marchés avant 1911, tous situés dans l'aire beembé. Sur un certain nombre d'autres, à Bukontso bwa Yaala par exemple, les criminels étaient exécutés. Avoir un marché apparut bientôt comme une des prérogatives du pouvoir, à tel titre que longtemps après l'effondrement des marchés, beaucoup de chefs de terre nommés par l'administration coloniale, sitôt leur nomination effective, s'empresaient de créer un marché.

Les chefs de groupes guerriers redoutables, en créant des marchés firent figure de bienfaiteurs. Il est fréquent que les informateurs commentent dans ce sens la création des marchés. Tel marché fut fondé « pour que les pauvres puissent acheter », « pour venir en aide aux pauvres, pour donner à manger aux orphelins, pour s'entraider entre villages », etc. Cette représentation, qui inverse et masque, pour mieux lui donner libre cours, le processus par lequel les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent, est complétée par un modèle de la réussite sociale proposé par le marché lui-même, partie intégrante d'un nouveau discours idéologique.

Si l'on s'en tient aux apparences, le marché beembé est la mise en œuvre de deux principes, égalité de tous devant la richesse et convertibilité sans barrière de tous les produits les uns contre les autres. La conjonction de ces deux principes fait du marché le lieu par excellence d'une représentation exemplaire offerte à l'édification de tous, des pauvres en particulier. Le marché est la proclamation dans les faits de l'égalité de tous. Sa désignation par *nzandu*, dont le vaste champ sémantique s'accommode mal de la pauvre traduction par marché, contient déjà à elle seule cette proclamation. *Nzandu* est à la fois lieu neutre, lieu d'égalité, lieu de repos, lieu de jouissance et d'attrait. Sur le marché ce sont les individus qui échangent et qui ont entière liberté pour le faire. Ce sont, par exemple, les femmes qui vendent librement le produit de leur travail. Ce que le marché ne montre pas, c'est leur étroit asservissement à leur mari à qui, de retour à la maison, elles remettent l'intégralité de leurs recettes.

L'autre principe : tout peut s'échanger contre tout, s'exprime dans les modalités des transactions et le système d'unités de compte en vigueur. Contrairement aux marchés du Pool et de la vallée du Niari où les barrettes de cuivre étaient des monnaies d'usage général, sur les marchés beembé, laali et tété, il n'est fait que rarement usage de monnaie. C'est le troc qui prévaut. Les échanges de produits locaux contre des marchandises de traite se faisaient sur la base de mesures bien définies de sel et de poudre. Dans les échanges de biens locaux entre eux, c'est la poule qui sert d'unité de référence. Deux séries de mesures croissantes, l'une pour le sel, l'autre pour la poudre, rendaient théoriquement possibles tous les échanges. A ce continuum des mesures, correspondait un continuum théorique des échanges. Échanger une mesure de sel con-

MODÈLES ÉCONOMIQUES

tre une poule, verser le montant d'une dot, acheter un esclave étaient des transactions de même nature dont les différences étaient fonctions de la quantité. De ce fait, aucune barrière visible ne s'élevait entre les hommes riches et les autres ; la richesse et la réussite semblaient n'être alors qu'une affaire de quantité. La réussite sociale est interprétée sur le modèle de la croissance naturelle exploitée par un travail judicieux. Nos interlocuteurs, lorsqu'on les interroge sur la réussite d'un homme riche de cette époque, nous livrent un schéma accessible à tous. Par exemple, celui-ci, des récoltes abondantes permettent au producteur de vin de palme d'obtenir des poules. Sa basse-cour croissant, il échange ses poules contre deux cochons mâle et femelle, qui sont le début d'un troupeau. Le troupeau ayant crû, le producteur initial de vin de palme achète des esclaves hommes et femmes qui font des enfants et qui récoltent du vin de palme, élèvent des poules... etc. Et si ce modèle ne réussit pas à tous, seule la chance est en cause. Il est bien évident qu'en poursuivant l'investigation au-delà du stéréotype, on apprend que l'homme riche en question doit sa richesse à ses activités guerrières et commerciales conjuguées sans que pour les informateurs cette description soit le moins du monde contradictoire avec la première.

En mettant en scène les individus, le travail et la chance, cette représentation occulte les groupes, la guerre et le processus qui produit, par une accumulation d'hommes, la domination d'un nombre restreint de groupes villageois puissants. Cette représentation n'est pas seulement, en rejetant dans l'ombre la genèse réelle du pouvoir, le travestissement d'une histoire où elle se fonde. Elle est en même temps devenir et modèle proposé par les groupes dominants pour étendre par la paix leur domination au-delà des limites que la guerre leur assignait. Désormais cette idéologie de la réussite individuelle devient obligation de travailler et de réussir pour chacun des membres des groupes qui migrèrent de tous les horizons et peuplèrent durant le XIX^e siècle les savanes au nord du Niari. Ce faisant elle caractérise par le travail et la réussite ce qui fait de chacun d'eux des Beembé. Au-delà de l'unité ou des diversités linguistiques et culturelles, elle définit les conditions d'adhésion et d'appartenance à une société qui se constitue et dont les limites marquées dans la conscience des individus sont en fait celles du champ élargi où pourront s'affirmer de nouvelles formes du pouvoir.

Avant de définir l'extension d'un ordre politique, cet ensemble, né de la circulation des hommes, des biens et des informations, de la généralisation d'un système de mesures ¹⁶ et de lois propres aux marchés, tire d'abord son unité de l'adhésion à cette nouvelle idéologie.

La pratique des marchés préparait dans les représentations qu'elle mettait en œuvre des transformations qui tendaient à promouvoir de nouvelles formes politiques. Jusqu'alors, le pouvoir sur la terre et le pouvoir sur les hommes connaissaient la même extension limitée aux terres d'un village et à ses habitants. Les hommes sur lesquels le maître du village a pouvoir sont ceux de son clan qui occupent et exploitent le terroir villageois. Le culte des ancêtres est le lieu où s'articulent et se fondent ces deux pouvoirs. Le maître du village est le représentant des ancêtres qui se sont succédés sur la terre ; il est auprès d'eux l'intercesseur pour la prospérité des vivants et le succès de leurs entreprises.

Si le groupe villageois peut, eu égard à ces représentations, s'agrandir sans difficulté, les nouveaux venus, captifs, dépendants de différentes sortes, se trouvant reliés par la fiction de la parenté à l'ancêtre fondateur, il en va

autrement pour les terres du village. L'inaliénabilité de la terre qui est le principal obstacle à l'extension géographique du pouvoir n'est pas une caractéristique donnée une fois pour toute dans la nature des choses africaines. Inscrite dans la nature de l'idéologie religieuse, production sociale parmi d'autres, elle revient indirectement à limiter l'extension possible du pouvoir sur les hommes.

La transformation à laquelle on assiste durant la période de développement des marchés consiste pour l'essentiel en la création d'une nouvelle idéologie religieuse à partir de l'ancienne qui puisse tourner cet obstacle et élargir le domaine où s'applique le pouvoir. Les ancêtres, longtemps confinés dans les limites villageoises, vont se prêter à la mesure à laquelle désormais n'échappe aucune manifestation sociale. La guerre révèle déjà une tendance du pouvoir à s'étendre hors du village. Limitée géographiquement et socialement, cette tendance l'est aussi dans les représentations. La brève confrontation des ancêtres par les armes est sans lendemain ; une fois terminée, la guerre renvoie les protagonistes à leur tête-à-tête avec leurs ancêtres respectifs.

Avec les marchés, une confrontation durable des pouvoirs ancestraux s'organise. Dans les différents sacrifices offerts sur le marché, lors de sa fondation ou des crises qu'il traverse, les ancêtres ne sont pas sollicités pour la protection du village, de ses terres et de ses habitants, mais pour assurer l'ordre et la prospérité du marché. C'est la première fois que les pouvoirs des ancêtres s'appliquent de façon positive et bénéfique à des étrangers. L'ampleur des transactions, l'importance et la pérennité du marché témoignent à la fois de la puissance des ancêtres et de l'intensité des relations qu'entretient avec eux le maître du marché. Par marchés interposés, les ancêtres sont confrontés, comparés, mesurés et mis ainsi en situation d'être hiérarchisés.

Il faut revenir ici à ce qui, dans l'analyse de la guerre et de ses limites, nous était apparu comme l'indice d'un changement. Dans la dernière moitié du siècle, les pouvoirs des *nkanyi* s'affrontant pacifiquement hors des villages ouvrent la voie à une hiérarchisation des ancêtres. Ce processus est très avancé lorsque la conquête se produit. Nkila apparaît comme le village le plus prestigieux. Les restes de Mwa Bukulu qui y sont conservés sont l'objet d'une vénération de tous les villages du plateau beembé et ce n'est pas un hasard si Nkila devint le siège de la plus haute fonction indigène du système politique colonial, la chefferie de Tribu. Partout, les *nkanyi*, chacun pour leur compte, tentèrent à l'occasion de la conquête coloniale, de donner une forme à un ordre politique qui avait défini son champ d'application et dont le discours était pour l'essentiel constitué. Ces tentatives, qui visaient toutes à achever la production depuis longtemps à l'œuvre, d'un nouvel ordre politique, fit faire aux colonnes militaires françaises l'économie d'une longue conquête. Avant qu'elle soit arrivée à son terme, la production d'un nouvel ordre politique fut brutalement interrompue, et un nouvel ordre créé ailleurs fut imposé.

G. DUPRÉ et A. MASSALA
O.R.S.T.O.M., Brazzaville

MODÈLES ÉCONOMIQUES

OUVRAGES CONSULTÉS

- D. BIRMINGHAM, *Trade and conflict. The Mbundu and their Neighbours under the influence of the Portuguese 1483-1790*, Oxford, Clarendon Press, 1966, 178 p.
- P.S. de BRAZZA, « Les cahiers de Brazza (1880-1882) », publiés par H. Brunshwig, *Cahiers d'Études Africaines*, Paris, vol. VI, 2^e cah. pp. 157-228.
- Ch. de CHAVANNES, *Le Congo français*, Paris, Plon, 1937, 406 p., 2 cartes h.t.
- B. GUILLOT et A. MASSALA, « Histoires du pays Beembé », Paris, *Cahiers de l'O.R.S.T.O.M.*, série Sc. Hum., vol. 7, n° 3, 1970, pp. 41-74, 3 cartes, 5 phot.
- B. GUILLOT, « La Terre Enkou (Congo) ». *Atlas des structures agraires au sud du Sahara*, 8, Paris, E.P.H.E., 126 p. 34 fig., 29 phot.
- K. LAMAN, « The Kongo », II, *Studia Ethnographica Upsaliensia*, Uppsala, 1957, 164 p., 2 pl., fig.
- « Les marchés indigènes de la circonscription du Djoué en 1916, par le chef de la circonscription du Djoué », *Bulletin IEC*, n° 11, Brazzaville, 1956, pp. 91-109.
- Lieut. VAN DE VELDE, « La région du Bas Congo et du Kwilu-Niadi », *Bull. Soc. roy. belge géogr.*, 1886, pp. 347-412.
- J. VANSINA, *The Tio Kingdom of the Middle Congo 1880-1892*, Londres, Oxford University Press, 1973, 586 p.
- R.P. E. ZIMMERMANN, *Journal et notes diverses ; Missions de Bouenza, Kimbenza, Madingou et Mouyondzi 1892-1941 ; Mémoire d'un Congolais 1896-1941*, Madingou, 1941, 77 p. dactyl.

ANNEXE

L'enquête

L'essentiel des informations sur lesquelles est fondé ce travail résulte d'une enquête de terrain qui s'est déroulée de 1970 à 1974. Cette enquête a comporté plusieurs phases :

I. Inventaire et localisation des marchés :

Des entretiens ayant permis de reconnaître l'importance des anciens marchés, il fut dans un premier temps procédé à leur inventaire et à leur localisation. Cet inventaire fut dressé au cours d'un passage dans tous les villages du district, avec l'aide des présidents des comités révolutionnaires assistés des vieux des villages. Ainsi furent localisés en tout 85 anciens marchés. Ce nombre révélant l'ampleur du phénomène, il fut décidé de procéder par questionnaire afin d'obtenir des informations de nature presque statistique.

II. Le questionnaire

Les entretiens avaient permis de cerner la réalité des marchés et de définir les questions auxquelles il était possible d'obtenir des réponses satisfaisantes. Le questionnaire comportait les rubriques suivantes :

- nom du marché, localisation, signification du nom du marché ;
- nom, ethnie et clan du fondateur ;
- circonstances de disparition ;

- fréquentation des marchés : ethnies et villages ;
- liste des produits vendus ;
- existence ou absence de jugements sur le marché ;
- le site du marché et les installations matérielles.

Le questionnaire fut passé dans les villages proches des anciens marchés auprès des vieillards qui avaient été reconnus compétents au cours du passage précédent. Cette compétence venait du fait qu'ils avaient eux-mêmes fréquenté le marché, ou connu le fondateur. Le passage du questionnaire se produisait le plus souvent devant plusieurs informateurs qui se corrigeaient les uns les autres.

III. La datation

Lors du passage du questionnaire, un certain nombre de descendants des fondateurs furent localisés. Ce fut grâce à eux que, dans un troisième passage, furent obtenues les généalogies qui les reliaient au fondateur, et qui permirent une estimation des dates de création.

Par ailleurs, on obtint auprès de chaque informateur l'ordre dans lequel apparurent les marchés voisins. L'estimation finale de la date de création se fit par confrontation de cette datation relative avec la datation absolue obtenue par le biais des généalogies. La date de disparition se fit plus facilement par recours à un calendrier historique.

Repérage géographique des marchés

Dans l'impossibilité d'accompagner le texte d'une carte générale, le tableau ci-joint (repérage géographique et chronologique des marchés) permet la localisation des marchés avant 1911.

- a) la première colonne donne le numéro attribué aux marchés selon l'ordre probable de leur création. Ce sont ces numéros que l'on trouve sur les cartes 2 et 3.
- b) la troisième colonne permet, à l'aide d'indications simples, la localisation du marché :
 1. le nom du village actuel le plus proche de l'emplacement de l'ancien marché.
 2. une abréviation qui localise le village dans l'une des divisions administratives du district : M : district de Mouyondzi ; MA : P.C.A. de Mabombo ; T : P.C.A. de Tsiaki ; K : P.C.A. de Kingoué.
 3. un chiffre donne, en kilomètres, la distance de l'ancien marché au village de référence.
 4. les abréviations N, S, E, W, etc. donnent la direction dans laquelle se trouve l'ancien marché par rapport au village de référence.

Repérage géographique et chronologique des marchés

n°	nom du marché	localisation	estimation des dates de	
			création	disparition
1	Bukontso bwa Midimbu	Zabata, K,	1870	1925
2	Ha nto Mukobo	Bouenza, Ma, 0,2, S.	1870	1890
3	Ha yulu Mwembé	Moussanda, Ma, 4, SW.	1870/80	1913

MODÈLES ÉCONOMIQUES

n°	nom du marché	localisation	estimation des dates de	
			création	disparition
4	Bukontso bwa Bibuki	Mboumou II, T, 7, E.	1863/73	1910
5	Bukontso bwa Busumuna	Boussoumouna II, M, 4, SE.	1873	1911
6	Bukontso bwa Masanga	Nzaou, Ma.	1874/84	1910
7	Bukontso bwa Ngaamba	Mboumbou I, M, 1, E.	1884	1914
8	Nzandu dya Mukila	Mpembé, M, 0,5, W.	1880/90	1921
9	Nkoyi Muyontsi	Matolo, M, 0,1, NW.	1885	1909
10	Nzandu dya Kingomo	Louboulou I, Ma, 4, N.	1886	1939
11	Bukontso bwa Nyangana	Bibouri, M, 5, W.	1888	1915
12	Bukontso bwa Muniengé	Mpengui, M, 5, N.	1888	1911
13	Bukontso bwa Makoto	Nganda I, Ma, 7, SW.	1888	1910
14	Nkoyi mitondi	Mouyondzi-poste, M, 0,2, N.	1890	1915
15	Bukontso bwa Mulongi	Mbello, M, 0,5, W.	1890	1918
16	Nkoyi bimpété	Kingouala, M, 0,5, NE.	1890	1911/20
17	Yulu Kikayi	Nguiri, Ma, 0,3, S.	1891	1916
18	Bukontso bwa Yaala ou Bukontso bwa Kitsiamina	Dzanga, M, 0,5, E.	1892	1910
19	Nzandu dya lumpaanga	Kingouala, M, 3, N.	1893	1913
20	Yulu Nkoyi	Makala, M.	1894	1911
21	Bukontso bwa Kinganga ou Bukontso bwa Ntala	Ndongou, M, 3, E.	1890/1900	1920
22	Bukontso bwa mufuma	Mbounou, M.	1895	1911/14
23	Nkoyi Maziolo	Bibouri, M, 7, W.	1895	1923
24	Nzandu dya Mfuku Mbani	Kingouala, M, 3, E.	1891/1901	1900/10
25	Nkoyi Musanda	Moussanda, Ma, 1, SE.	1895/1900	1911
26	Nkoyi Loangu	Mboumbou I, M, 2, SW.	1894/1904	1927
27	Nkoyi Mutélé	Nguiri, M.	1898	1910
28	Mukila Ngamvula	Kidzoua I, K, 8, NE.	1900	1925
29	Nkoyi Ngengé	Miama, T, 0,8, E.	1900	1942
30	Ha Mangongolo	Moukassa, Ma, 1, N.	1900	1938
31	Bukontso bwa Ngiri	Nguiri, M, 8, E.	1900	1925
32	Nkoyi Kimbombi	Mpanga, M, 2, E.	1900	1903
33	Nkoyi munkwaka	Moandi, M, 1, E.	1900	1911
34	Ha nwa Bukontso	Manguembou, M.	1896/1906	1910
35	Bukontso bwa Mibangu	Kolo, M, 1, NE.	1902	1910
36	Bukontso bwa Nzaou-tari	Kibounda, Ma, 1, E.	1902	1927
37	Bukontso bwa Miemiengé	Makoungou, T, 4, NE.	1904	1914
38	Ha yulu Kinsala	Kinkoula, K, 0,3, SW.	1900/10	1922
39	Ha yulu bukontso bwa Nkengé	Kengué, M, 1, SE.	1905	1911
40	Bukontso bwa Ngimbi Nkombo	Mabombo, Ma, 3, SE.	1905	1933
41	Bukontso bwa Zumbu	Moubiri, T, 0,5, SW.	1905	1925
42	Bukontso bwa Ngomo	Bosso II, T, 0,1, N.	1905	1933
43	Nkoyi Misongo	Mpono I, T.	1901/10	1936
44	Mpika Ntsieki Musanda	Bosso II, T, 1, W.	1907	1937
45	Mbahu bankoto	Ntiri, Ma, 2, W.	1908	1936
46	Nkoyi Sandzi	Kikanga-Mamba, Ma, 2, E.	1908	1929
47	Ha mumangu	Pangala, M.	1908	1926
48	Nkoyi Mbahu Mangono	Madoungou I, T, 0,2, S.	1908	1931
49	Ha yulu mudimbu	Moussanda, Ma, 3, NW.	1909	1913
50	Bukontso bwa kibilima	Mbounou II, Ma, 4, W.	1910	1924

1. Le district de Mouyondzi est limité à l'est et au sud par le Niari. A l'ouest, il déborde dans les savanes de la rive droite de la Bouenza. Cette partie du district, connue généralement sous l'ancienne appellation de sous-Bouenza, correspond aux limites du poste de contrôle administratif (P.C.A.) de Mabombo.

2. La transcription des ethnonymes suit les recommandations de A. JACQUOT, *Essai de systématization de la graphie pratique des ethnonymes du Congo*, Brazzaville, O.R.S.T.O.M., 1966, 21 p., multigraphié. La transcription adoptée résulte de « la suppression des préfixes de classes nominales commutables entrant dans la formation du nom de l'ethnie et de la langue ». Les voyelles longues sont doublées. Les noms d'ethnies et les adjectifs ont été rendus invariables. Ces recommandations ont été suivies dans tous les cas, sauf lorsque la lecture du terme simplifié était malaisée. Ainsi, Bahangala est transcrit Hangala, et non Ghaangala. Signalons que le groupe beembé désigné ici par Mongo est connu habituellement sous l'expression bar'Mongo ou Mimongo, c'est-à-dire ceux de l'amont.

3. Trois catégories de marchés ont été distinguées : les marchés locaux fréquentés par une seule ethnie, les marchés inter-ethniques où viennent deux ou plusieurs ethnies, enfin les marchés régionaux où l'on trouve en plus des populations de la région étudiée les populations de la vallée du Niari ou des régions à l'est ou à l'ouest du district. Cette classification, pour imparfaite qu'elle soit, en l'absence d'un traitement plus complexe, est celle qui tient le mieux compte du caractère multidimensionnel des marchés. L'évolution propre à chaque marché n'a pas été accessible à l'enquête. En effet, au cours de son existence, un marché déterminé a pu passer d'une catégorie à l'autre sans que nous ayons eu les moyens de le mettre en évidence.

4. En 1563, Antonio Mendes, qui fut prisonnier du roi Ngola Ndambi, décrit les marchés vivriers qui se tenaient tous les jours en Angola chez les Mbundu. Les nombreux produits de l'agriculture, de l'élevage et de la chasse étaient évalués en blocs de sel extraits des mines de Kisama que les Portugais tentèrent à plusieurs reprises de conquérir par la suite. Cette première mention des marchés, à un moment où l'Angola commerçait avec les Portugais mais n'était pas encore en guerre avec eux, semble concerner une institution locale soutenue par une monnaie royale (Birmingham, 1966, 39).

5. Afin de permettre un maniement plus aisé et d'amortir les erreurs imputables à la technique d'estimation, les marchés ont été regroupés par décennies et numérotés selon l'ordre probable de leur création. En annexe se trouve la liste des marchés ainsi classés.

6. Il semble que chez les Téké, les marchés n'aient existé que sur les marges du royaume tio. B. Guillot, qui a poursuivi des études de géographie agraire chez les Kukuya, y a reconnu l'existence ancienne de marchés « échelonnés suivant les jours de la semaine » (B. Guillot, 1973, 87). Par ailleurs l'ethnologue allemande I. Löffler, qui a travaillé au Gabon, nous a informé de l'existence, avant 1900, de marchés chez les Téké du cours moyen de l'Alima.

7. Cette migration locale n'est qu'une des composantes d'une migration générale qui peupla à cette époque la vallée du Niari jusqu'alors peu habitée.

8. Venant de Franceville, S. de Brazza, au début de l'année 1882, passa par le rebord sud du plateau kukuya, obliqua à l'ouest vers les sources de l'Ogooué, traversa la Laali, un peu au nord du point où elle reçoit la Dzouila son affluent de la rive droite, c'est-à-dire au nord ouest de Tsiaki. Il atteignit le Niari à travers le pays beembé. Peu d'informations sont données sur cette partie du voyage, les pages correspondant à la fin de la traversée du pays beembé, en mauvais état, n'ont pas été transcrites par H. Brunschwig. Malgré cette lacune, on peut penser que la traversée du pays beembé s'est faite vraisemblablement dans sa partie occidentale, en longeant grosso modo la rive gauche de la Bouenza. Depuis la traversée de la Laali, de Brazza mit environ 17 jours pour atteindre le Niari, alors qu'un tel voyage, à allure modérée, ne réclame guère plus de cinq jours.

9. L'ouvrage du R.P. DELCOURT, *Au Congo français, Monseigneur Carrie (1842-1904)*, Évêché de Pointe-Noire, 2 t., mult., 459 p., 1966, contient de précieuses informations. Après avoir été diffusé dans les missions catholiques, il fit, après 1967, l'objet d'un retrait du domaine laïc.

10. Les notations de de Brazza (1966) concernant la densité de la population sont nombreuses : « le pays est peuplé » (217), « quelle population dense et pas paresseuse » (219), « quelle population dense » (219), « population dense » (220).

11. L'A.I.A., Association Internationale Africaine, créée en 1876 à Bruxelles, servait de paravent humanitaire et scientifique aux entreprises impérialistes belges à leur début.

MODÈLES ÉCONOMIQUES

12. Dans *Rapport politique*, premier trimestre, 1911, Gouverneur Général du Moyen Congo, Archives d'Aix-en-Provence.

13. A partir de 1892, une autre source doit être mentionnée. En 1891, le poste militaire de Bouenza est évacué. L'année suivante, Mgr Carrie y installe la mission catholique dont une des principales activités est le rachat des esclaves. Des fonds fournis par des œuvres anti-esclavagistes permettaient l'achat de poudre et de fusils contre lesquels étaient obtenus de jeunes enfants. Le but de ces rachats était la création de « villages de bonté ». Plus de 350 enfants furent ainsi achetés. Ils venaient essentiellement des villages yari de la rive droite et de quelques villages beembé (R.P. Zimmermann, 1941) : Mouyondzi, Kimfiku et Kengué.

Ce moyen inattendu de se procurer des fusils n'était à la portée que des groupes les plus puissants, ceux qui pouvaient se défaire d'enfants pour améliorer leur armement. Les fusils venant de la mission de Bouenza étaient très prisés. C'étaient les classiques fusils à pierre qui, réformés dès 1840 dans les armées françaises, continuaient leur carrière. C'étaient aussi des fusils à piston plus récents qui furent pour une large part responsables du rayonnement de Bouenza, à tel point que ces fusils sont encore connus aujourd'hui sous le nom de fusils catholiques. Les ventes de fusils par la mission cessèrent en 1904.

14. Les Toby-jugs étaient des pots à bière anglais en forme de personnage rubicond, généralement porteur d'un tricorne.

15. C'est l'exigence d'une redevance en nature par le maître du marché qui causa la disparition de Bukontso bwa Midimbu. Le refus d'un vendeur de payer cette redevance entraîna une rixe, puis une guerre, puis la suppression du marché.

16. Les marchés donnèrent naissance à un système général de mesure pour toute la région. Au marché, on prenait les dimensions des mesures utilisées pour les confectionner ; mais on venait aussi avec des gabarits de référence, pour contrôler les mesures qui y étaient utilisées.

H - non

Dufre

Annales

*Économies Sociétés
Civilisations*

Extrait du numéro 6, Novembre-Décembre 1975

Librairie Armand Colin

103, boulevard Saint-Michel, 75005 PARIS

Fonds Documentaire ORSTOM



010010787

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: **B *10787** Ex: **1**